L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI 17 JUIN 1884.

DEMANDES.

Un homme seul, âgé de 45 ans, désirerait trouver un emploi à la campagne. Il connaît parfaitement le traitement d'une orangerie, le greffage et tout ce qui concerne cette industrie. Il se rendrait aussi utile dans une maison pour soigner les chevaux et conduire les voitures. S'adresser au No 10 ; rue de Chartres, N. O.
15 juin—2f

SPECTACLES BALS, &c

SEULEMENT DIX SOUS.
GRANDES CURIOSITES,
PAVILLON FARANTA,

Attractions spéciales! Annonce extraordinaire! Engagement de Prof. W. H. DAVISON, le héros du tour de force le plus périlleux qui ait jamais été accompli. Blondin surpassé quand il passait d'un pic à un autre pic dans les montagnes de la Suisse à 3000 pieds de hauteur, paraîtra toute la semaine et aux matinées. Aussi les célèbres frères MALCOM, dans leurs célèbres tours sur le double trapèze; et la charmante première danseuse Mlle WALTON.

Première représentation à la Nlle-Orléans de la force MOVING IN. On terminera par la comédie GOING TO THE BALL.

Sa Hautesse Mast. Harris, le Lion de Mer, à la requête du gouverneur et du maire a consenti à se faire voir de nouveau, afin de donner la chance aux dames et aux enfants d'admirer son admirable furtare.

La plus grande des représentations à la Nouvelle-Orléans. Meilleur marché qu'une course en char. Seulement 10 cents. 10 juin—

AVIS LEGAL.

AVIS public est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, la ville de la Nlle-Orléans s'adressera à la Législature, maintenant en session, pour obtenir le vote des lois suivantes :

1. Une loi pour amender la loi No 98 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'assessement des propriétés foncières, des biens mobiliers, des capitaux et des sociétés dans les affaires, dans la ville de la Nlle-Orléans, de manière à donner au Conseil de ville le droit de contrôler les retours faits par les contribuables et d'en contester l'exactitude.

2. Une loi pour autoriser la ville de la Nlle-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés assessées comme "propriétés inconnues", et sur lesquelles il n'a pas été payé de taxes depuis deux ans ; pour régler les dites ventes et ordonner que le produit en soit appliqué à l'extinction présente de la dette de toute de la Nlle-Orléans.
6 juin—au 10 juil

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné qu'une demande a été faite à la Législature pour voter une loi tendant à amender et à voter à nouveau la 4ème subdivision de la section 16ème de la loi No 136 de 1880, dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Le dit amendement est voté à nouveau devant pourvoir au paiement des frais dûdit témoignage au témoignage prononcé stènographiquement dans l'affaire et pour fixer les dépens ainsi que l'enregistrement du dit témoignage.
27 mai—27—3,10,17,24 juin

AVIS.

AVIS est donné qu'on s'adressera à la session actuelle de la Législature pour le passation d'une loi nommant un gardien des dossiers judiciaires de la paroisse d'Orleans, qui n'appartiennent à aucune des cours existant présentement en la dite paroisse, directivant les droits et devoirs du dit officier et réglant ses émoluments.
25 mai—27 au 30 j.

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné qu'à la session de l'Assemblée Générale de 1884, un bill sera présenté demandant permission à Kremer & Harman de pratiquer l'Eléctricité sur les rues de P. J. Moduirick, fermier, pour avoir point la Maison d'Etat à Baton Rouge Lus.

Nouvelle-Orléans, 13 mai 1884.
19 mai—5f au 30 j

L.S.L.

QUE TOUT

—LE—

MONDE

SACHE

Que cette loterie est la seule qui ait un Etat ait été votée et ordonnée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

— DE —

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE G,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 15 JUILLET 1884,

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

Se tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE. T DU)

GEN JUDAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Lewis F. Dow vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,940.—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 18 juin 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le contenu et installations, etc, de l'épicerie, située à l'encoignure des rues Poète et Royale, dans le Troisième District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 17,18

Compagnie d'assurance Hibernia de la Nouvelle-Orléans vs. Ezekiel John Allie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,019—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 20 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro soixante-trois à Hurstville, et borné par les Avenues St Charles, quatre cent vingt-trois pieds de la rue Cornellius et Arabella, sur un plan de E. Buisson, en date du 17 mars 1837, déposé en l'Etude de E. Barret, notaire, et communément connu en cette ville. Le dit lot mesure deux cent quarante-trois pieds quatre pouces de face à l'Avenue St Charles, quatre cent vingt-trois pieds quatre pouces sur la rue Arabella, deux cent quarante pieds de face à la rue Cornellius et trois cent cinquante-deux pieds huit pouces de face à l'Avenue Nashville.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de James E. Zenitz, par acte passé devant W. Pascoe, notaire, le 19 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
20 mai—20,27—3,10,17,20 juin

Succession de P. O. Kornbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans : No 11 077—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, White, Canal et Broad, désignés par les numéros dix, onze, douze du numéro trente neuf du plan de F. N. Tou ns, voyer, en date du 13 novembre 1864, déposé comme plan numéro soixante dix-sept en l'Etude de Jos. Lafitte, contenant ensemble note ro en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans la première Bréad, Douane, Canal et White, désigné comme le No 24 sur un plan de L. Prique et Comagnes, ingénieurs civils, en date du 31 mai 1865. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 12

Crescent Insurance Company vs. M. H. Smith et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,301.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry H. Baker, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toute la moitié de l'îlet numéro vingt-six sur le plan original de Barthélémy Lafitte, et îlet numéro deux cent vingt-huit, sur le nouveau plan de la ville de Jeff ferson, maintenant Milneburg, bornant les rues Bellevue, les rues Camp, Chestnut et Octavie et l'Avenue Petory et composé des lots numéros sept, huit, neuf, dix, onze, douze, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit, et une moitié de chacun des lots numéros six et dix-neuf, et mesurant en tout, cent vingt neuf pieds dix pieds de face à la rue Chestnut, la même façade sur la ligne qui les sépare de l'autre moitié du dit îlet et le lot mesurant dix pieds à partir de la rue Octavie et une façade du tout soixante deux pieds en pouce sur l'Avenue Pelce. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, voies et servitudes dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété qui par les défendeur dans cette affaire de Miss V. H. Melvin, par acte passé par devant Geo. W. Christy, notaire en cette ville, le 4 août 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—,9, 17, 24—1, 8, 12 juil.

John Trissont vs. Sam in succession de John Scanlan (or Scanlon).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,279—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Milneburg, dans la paroisse d'Orléans, le Troisième District de cette ville, faisant une partie du lot numéroté de l'îlet numéro deux soixante-trois sur un plan de Milneburg, et formant une des quatre lignes de la nouvelle rue Français et mesurant trente pieds de face à la rue Colomb à sur une profondeur et façade à la rue Français de cent trente pieds, avec ses dépendances.

Acquise le 13 juillet 1883. Titre enregistré liv 2 fol 241.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24 juil 1 8 12

Banque des Citoyens de la Louisiane vs François Delphin Knoul Livandais et (Pierre S. Wilty Jr., administrateur du public, en possession notoire.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,478—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Sous-Bellevue et St-Claude. Amour ou Romparte, et Prévost, mesurant en pied américain, vingt huit pieds huit pouces pied en moins de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds en plus s'il y a.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26 3 juillet 10,12

Leçons d'Espagnol.

Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184.
10 mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Voss Bros vs Forchesmer Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9468—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le contenu et installations, etc, de l'épicerie, située à l'encoignure des rues Poète et Royale, dans le Troisième District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mai—17,24,31—7,14,17 juin

John J. Chambers vs. Francis Sternberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,978—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Pr mier District de cette ville SAMEDI 21 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certificats d'actions, Nos 1 2 et 3 demeurant droit à Francis Sternberg, le défendeur, à trente actions au pair de $100 chacune en tout qu'il se rend aux conditions et obligations de l'acte de société de Hillott, Segendorph & Co, enregistrés en cette ville, le 3 octobre 1883, les certificats Nos 1 et 2 sont payés chacun de $50 payés sur le certificat No 3. Les dits certificats sont enregistrés à mon bureau et peuvent être examinés quand on le désirera.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—16,17,.1

Succession de Christian Meindel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,06—En vertu du writ de fieri facias contre Louis Haladel, tuteur dativ des mineurs dans cette affaire et en faveur du plaignant (in rule) Martin Reinhardt, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 24 juin 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain terrain numéro quatorze, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze borné par les rues Josephine, Delaide, Laurel et Live Oak ; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds.

2° Le moitié indivise d'un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze borné par les rues Septième, Septième, Laurel et Live Oak ; le dit lot mesure vingt-six pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.

3° La moitié indivise d'un certain terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze borné par les rues Septième, Septième, Laurel et Live Oak ; le dit lot mesure vingt-six pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.

Conditions—Cent dont le moindre et dernier enchérisseur, devra payer comptant le montant adjugé au dernier et plus offrant et dernier, pour le prix qui en sera offert, à un crédit de trois mois en un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur et portant intérêt au taux de 5 pour cent par an à partir du jour de la vente. Les ambulations devront être notées en la police immobilière. L'acte de vente contiendra la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires.

L'acte de vente pardevant E. Bonny, notaire, aux frais de l'acquéreur ; l'acquéreur payera en sus des taxes due et exigibles en 1884, en sus un prix d'adjudication. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.
13 juin—13,21,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession d'Elizabeth Thomas.

Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans—Division A.—No 11,075.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 2me jour de mai, 1884, juge ment a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la langue et avec les chiffres suivants, à savoir : No 11,165.—Antoinette Hoffmann, épouse de Henri Thomann vs. son époux.—Sur la motion de Rambola et Desrosses, avocats de la demanderesse, et sur la preuve fournie à la Cour à l'appui de la prière de l'adite demanderesse : Il est ordonné, adjugé et décrété que ce jugement par défaut enregistré le 29me jour d'avril 1884, soit maintenant confirmé et rendu final ; et que, conformément à cela, il y est jugement en faveur de la demanderesse Antoinette Hoffmann, épouse de Henri Thomann et contre Henri Thomann, son époux, décrétant une dissolution de la communauté d'acquêts et de gains, existant entre eux. Il est de plus ordonné et décrété qu'il y est séparation de biens entre elle et son dit époux, avec le privilège de diriger ses propres affaires et de disposer de ses dits gains ; et qu'elle soit payée de son dit époux, Henri Thomann, la somme de neuf cent trente dollars, avec intérêt légal du jour de la demande judiciaire et les dépens.

Jugement rendu le 2 mai 1884, et signé le 9 mai 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, le dix-neuvième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatre.

GEO. P. CAZE, A.R.
5 juin—5,8,14,17 Décédé Commis.

Mme Marie Anne Sichl vs Francis Sharp, son époux.

ETAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 2me jour de mai 1884, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les termes et avec les chiffres suivants, à savoir : No 11,077.—Marie Anne Sichl, épouse de Francis Sharp, son époux.—Sur motion de W. O. Hart, counsel de la plaignante et demanderesse et sur la preuve, et avec la loi et les témoignages en faveur, il est jugé, adjugé et décrété que jugement par défaut en faveur de la demanderesse du 30 mai 1884, soit aujourd'hui confirmé ; et, en conséquence, qu'il y est jugement en faveur de la plaignante, Mme Marie Anne Sichl, épouse de Louis Livandais et (Pierre S. Wilty Jr., administrateur du public, en possession notoire.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,478—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Sous-Bellevue et St-Claude. Amour ou Romparte, et Prévost, mesurant en pied américain, vingt huit pieds huit pouces pied en moins de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds en plus s'il y a.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26 3 juillet 10,12

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, le 17 juin 1884, à 11 heures A. M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District,

fermant l'encoignure des rues Fulton et Front, et ayant une façade de plus de 121 pieds sur la rue Notre-Dame.

Succession de Thomas Millner.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 11,342.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux, 45 Rue Royale—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Notre-Dame, Front et Gérod, et mesurant 23 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Front, sur 121 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Notre-Dame et 121 pieds 7 pouces et 9 lignes sur la ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant A. Dreuil, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour rendre certaine la vente.
15 juin—15 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Successions d'Eugène Gorrondona et de Margaret Egan, épouse d'Eugène Gorrondona, No 9090, Division A, No 10,863, Division C., de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR B ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 Rue Royale—SAMEDI, le 5 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain numéro quatorze, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze borné par les rues Josephine, Delaide, Laurel et Live Oak ; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds.

Une moitié indivise d'un certain terrain, avec tous les droits, passages et avantages qui y appartiennent, terrain situé dans le Troisième District de cette ville, et la moitié du terrain No 9 sur le plan de Barthélémy Lafitte, borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Live Oak ; le dit lot mesure vingt-six pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.

Conditions—Cent dont le moindre et dernier enchérisseur devra payer comptant le montant adjugé au dernier et plus offrant et dernier, pour le prix qui en sera offert, à un crédit de trois mois en un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur et portant intérêt au taux de 5 pour cent par an à partir du jour de la vente. Les ambulations devront être notées en la police immobilière. L'acte de vente contiendra la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires.

L'acte de vente pardevant E. Bonny, notaire, aux frais de l'acquéreur ; l'acquéreur payera en sus des taxes due et exigibles en 1884, en sus un prix d'adjudication. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.
13 juin—13,21,29

ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCES JUDICIAIRES

Apolonie Hoffmann, épouse de Henry Thomann, vs. son époux.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 2me jour de mai, 1884, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans la langue et avec les chiffres suivants, à savoir : No 11,165.—Antoinette Hoffmann, épouse de Henri Thomann vs. son époux.—Sur la motion de Rambola et Desrosses, avocats de la demanderesse, et sur la preuve fournie à la Cour à l'appui de la prière de l'adite demanderesse : Il est ordonné, adjugé et décrété que ce jugement par défaut enregistré le 29me jour d'avril 1884, soit maintenant confirmé et rendu final ; et que, conformément à cela, il y est jugement en faveur de la demanderesse Apolonie Hoffmann, épouse de Henri Thomann et contre Henri Thomann, son époux, décrétant une dissolution de la communauté d'acquêts et de gains, existant entre eux. Il est de plus ordonné et décrété qu'il y est séparation de biens entre elle et son dit époux, avec le privilège de diriger ses propres affaires et de disposer de ses dits gains ; et qu'elle soit payée de son dit époux, Henri Thomann, la somme de neuf cent trente dollars, avec intérêt légal du jour de la demande judiciaire et les dépens.

Jugement rendu le 2 mai 1884, et signé le 9 mai 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, le dix-neuvième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatre.

GEO. P. CAZE, A.R.
5 juin—5,8,14,17 Décédé Commis.

Mme Marie Anne Sichl vs Francis Sharp, son époux.

ETAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 2me jour de mai 1884, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les termes et avec les chiffres suivants, à savoir : No 11,077.—Marie Anne Sichl, épouse de Francis Sharp, son époux.—Sur motion de W. O. Hart, counsel de la plaignante et demanderesse et sur la preuve, et avec la loi et les témoignages en faveur, il est jugé, adjugé et décrété que jugement par défaut en faveur de la demanderesse du 30 mai 1884, soit aujourd'hui confirmé ; et, en conséquence, qu'il y est jugement en faveur de la plaignante, Mme Marie Anne Sichl, épouse de Louis Livandais et (Pierre S. Wilty Jr., administrateur du public, en possession notoire.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,478—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Sous-Bellevue et St-Claude. Amour ou Romparte, et Prévost, mesurant en pied américain, vingt huit pieds huit pouces pied en moins de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds en plus s'il y a.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26 3 juillet 10,12

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante pour effectuer un partage.

21 lots de terre de valeur dans le Premier District.

Quatre lots de terre très désirables.

Deuxième terrains de valeur dans le Deuxième District.

Un morceau de terre de valeur dans le Sixième District.

Un morceau de terre très désirable sur le côteau de la Métairie.

Le tout centralement situé.

Propriété une pour jardinage ou laitier.

Henry M. Hyams et als. vs. Lelia A. Hyams, tutrice et als.—Dossier No 11,245.—Pour effectuer un partage.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, dans le conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 mai 1884, dans l'affaire ci-dessus intitulée :

Vente de vente parvenant A. Dreuil, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui payera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour rendre certaine la vente.
15 juin—15 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession d'Albert et de Marie Anderson.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.—No 10,825.

PAR B. ONORATO, encanteur. Bureau: 45 rue Royale—SAMEDI, 28 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre le Natchez Alley, et la Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, en date du 11 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain numéro quatorze, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze borné par les rues Josephine, Delaide, Laurel et Live Oak ; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au comptant de 10 pour cent, sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. M. Baker, contre Ses Créanciers. } No 11,031. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de peitionnaire James E Baker, soit ordonnée et attiliée pardevant Michel Gerard, notaire, en vertu de l'ordre de ce jour, le 21 juillet 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le dit peitionnaire, et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires soient suspendues ; et que Girault Farrar, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1884.

(Signé) F. A MONROE, Juge.

JAS. B. RANKIN, Dy Greffier.
17 juin—8f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 11,595

Jas W. Smith contre ses créanciers.

ORDRE DE COUR.—La cession des biens du peitionnaire W. Smith est accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné que une réunion de ses créanciers soit convoquée pardevant Charles Theard notaire de cette ville, MARDI, 1 juillet 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de l'adite peitionnaire et pour faire un plan de vente. En attendant, toutes les procédures judiciaires contre ce peitionnaire et ses biens sont suspendues.

Nlle-Orléans, Lse, 11 juin 1884.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge

Pour Copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 juin—8f au 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Bernard Meyer contre Ses créanciers. } No 11,560.

ORDRE DE COUR—La cession de biens du peitionnaire, Bernard Meyer, est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée en temps et lieu, par ledit Benjamin Gry, notaire, SAMEDI, 21 juin 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit Bernard Meyer et pour faire un système de vente. En attendant, toutes les procédures judiciaires contre ce peitionnaire et ses biens sont suspendues.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

8 juin—8f au 10 juin JAS. D. RANKIN, Décédé Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Wm Spence Co., vs. leurs créanciers. } No 11,438. Cour Civile de District Division D.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné que la cession, tel qu'il est présentée, soient acceptée Wm Spence & Co., soit maintenant et présente, et que, en attendant, toutes les poursuites judiciaires soient suspendues ; et que Girault Farrar, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes procédures contre le dite raison sociale et contre ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans 2 juin 1884.

(Signé) N. H. RIGHTOR.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mai—8f au 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, le 17 juin 1884, à 11 heures A. M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District,

fermant l'encoignure des rues Fulton et Front, et ayant une façade de plus de 121 pieds sur la rue Notre-Dame.

Succession de Thomas Millner.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 11,342.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux, 45 Rue Royale—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s